ERREUR de P

Après le catéchisme, le dépouillement du scrutin a lieu à la sacristie sous les yeux du directeur et des conseillères. Celle qui réunit le plus de suffrages est élue présidente : celle qui en réunit le plus ensuite, est élue secrétaire ; et ainsi des autres dignitaires.

Le 3me dimanche, les nouvelles dignitaires sont proclamées et installées solennellement, au chant des cantiques. Puis, celui qui préside cette séance solennelle adresse un discours de circonstance aux enfants. Après quoi ont lieu les exercises ordinaires du catéchisme.

Avant les vacances du mois d'août, il y a une distribution solennelle des prix : 350 à 400 volumes, et autant de gravures sont distribués ce jour là en présence d'une nombreuse assistance.

Telle est, en somme, l'organisation du grand catéchisme de persévérance des filles où règne le plus bel ordre.

Je regrette de ne pouvoir en ce moment faire ressortir les précieux avantages de ce catéchisme où un si grand nombre de jeunes personnes reçoivent une instruction religieuse aussi solide, et en même temps aussi agréable qu'il est possible de le désirer. M. l'abbé Picard qui est chargé de cet emploi depuis environ cinq ans s'en acquitte avec un succès toujours croissant.

Le fait est que c'est à son zèle infatigable, et à son talent spécial pour ce genre de ministère qu'il faut attribuer l'état florissant dans lequel se trouve actuellement ce catéchisme. Sa modestie voudra bien me pardonner cet hommage que je suis heureux de rendre à ses efforts si méritoires. J'ai souvent entendu exprimer le vœu que M. l'abbé Picard fut déchargé des autres fonctions du ministère pour pouvoir se livrer exclusivement à cette œuvre si excellente qu'il dirige si heureusement. Il est à souhaiter que ce vœu soit exaucé ; car de toutes les œuvres de cette immense paroisse, c'est assurément une des plus importantes et des plus fécondes en heureux résultats pour le bonheur des familles, et le bien général de la société.

UN PAROISSIEN.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 24 MAI 1850.

Les campagnes du *Moniteur Canadien.*

Le retour des beaux jours semble avoir produit sur ce cher Confrère l'effet que subit, au printemps, cette portion du règne animal qui reste muette et engourdie pendant les froids de l'hiver. Plus que cela encore : le soleil de mai a exalté son ardeur guerrière. Il est monté sur son grand cheval, depuis quelques jours, et le voilà en campagne : *grande spectaculum !*—Pour peindre l'épouvante qu'il va répandre sur sa marche, que n'avons-nous ces couleurs si fortes dont se servait le fabuliste La Fontaine, pour faire le portrait de ce terrible héros des chats, Raminogrobis, la terreur des rats !

Le *Moniteur Canadien* a ouvert ses campagnes par un article sur *La liberté de la presse*, auquel nous avons répondu dans notre dernier numéro. Depuis ce premier essai, un déluge de colonnes sur " L'Education Politique du peuple Canadien," suivies de deux articles éditoriaux, est sorti de sa tête, tout comme la graine coule d'une caboche brisée. Un correspondant, dont l'écrit se lit ci-après, a eu la patience de compiler les expressions déclamatoires, ampoulées, vaporeuses, etc., qui composent le fatras obscur qui couvre une grande partie de la feuille du *Moniteur* du 18 et du 20 courant. Cette correspondance sert très-bien notre inclination en nous dispensant d'entrer nous-même dans une polémique fastidieuse.

La rédaction du *Moniteur*, nous sommes peiné de le dire, est si puérile et si peu digne, qu'il est presque compromettant de s'arrêter à repondre à ce journal. Les seuls écrits respectables qu'on y lise sont de la plume d'une correspondant, qui donne hebdomadairement la *discipline* à monsieur ou messieurs les rédacteurs. Le poëte Homère a peint d'une manière touchante la Prière marchant sur les pas de l'Injure pour en réparer les torts. Telle serait la tâche pénible que le ou les rédacteurs du *Moniteur* imposeraient à quiconque voudrait réparer leurs étourderies et leurs billevesées, pour ne pas nous servir de mots plus énergiques.

Le correspondant auquel nous avons fait allusion ci-dessus, a réuni une abondante collection de leurs phrases amphigouriques et vuides de sens ; et cependant, il a encore laissé beaucoup à glaner. Il aurait pu recueillir maint autres *specimens*, dignes de figurer dans le *museum* des niaiseries. Les deux articles éditoriaux du 20 et du 23 mai, dans leur entier, méritent cette place d'honneur.

Nous nous proposons de dire prochainement au *Moniteur* les vérités que ses attaques nous provoquent à lui dire.

BULLETIN.

Les Nouvelles du Siége de la Législature.— Procédés Parlementaires.— Projet de loi concernant le libelle.— Un mot sur les réserves du Clergé.—Appréciation de quelques mesures proposées à la Chambre.— Creusage du Lac St. Pierre.—Nouvelle voie de communication entre le Canada et le New-Brunswick.

Les rapports des journaux du Haut-Canada sur les procédés parlementaires, combinés avec les Correspondances des différentes feuilles de Montréal et de Québec, peuvent former, collectivement, un ensemble de faits que chaque relation particulière ne donne pas. Nous ne reculerons pas devant la tâche de les compulser toutes au besoin pour l'utilité de nos analyses, désirant, au surplus, que le lecteur puisse tirer quelque parti de cette observation. La *Correspondance parlementaire du Canadien*, à la fois exacte et complète, semble, sous ces rapports, digne d'être imitée des autres écrivains, qui oublient que le devoir de chroniqueur parlementaire ne dispense pas de rapporter véridiquement les choses, ni de les dire toutes. S'il y a d'ailleurs quelque défaut à reprocher à la plupart des lettres politiques écrites au siége même de la Législature, ce doit être ce caractère de *personnalité* étrange dont elles sont empreintes, et qui, d'après le ton qu'elle y fait dominer, donne à souhaiter que l'on finisse enfin par comprendre que la discussion de toute mesure d'intérêt général est loin d'avoir le moindre rapport aux idées antécédentes ou à la conduite particulière du législateur qui la propose.

Outre les procédés de la Chambre, dont notre dernière feuille contient le rapport il y a à noter les suivants :

La motion ordinaire sur le port des lettres durant la session, soumise par M. DeWitt.

Avis de l'introduction de plusieurs projets de loi par M. Sherwood : un pour abolir les lois sur l'usure se rapportant à celle de nos lois provinciales qui, limitant à six par cent le taux de l'intérêt, prononce des pénalités contre ceux qui l'enfreignent en exigeant davantage ; un pour la réformation de la loi des jurés, et un sur les billets promissoires.

L'effet immédiat de l'adoption d'une loi abolissant le droit de poursuivre la répression de l'usure, sera de mettre les classes moyennes sous la griffe de ceux qui spéculent sur ce genre d'industrie.

Avis de M. Prince au sujet d'une mesure tendant à l'abolition de la cour de Chancellerie dans le Haut-Canada.

De M. Cameron (de Kent) pour rappeler la loi concernant les billets promissoires.

Du même, relativement au débit des liqueurs spiritueuses.

Du même, pour sauvegarder les biens des veuves et des orphelins contre les poursuites des créanciers, et la demeure des familles insolvables.

Sir Allan McNab, un projet de loi pour empêcher que nul membre puisse être appelé à une charge que lui-même aura créée par une loi.

M. Scott (représentant du Comté des Deux Montagnes), un *bill* pour amender un Acte de la dernière Session relatif à des travaux à la Rivière du Chêne.

M. McLean, demande d'un Comité pour s'enquérir sur le mode de publication et de distribution de la *Gazette* par autorité et des Statuts Provinciaux.

Le *Montreal Courier*, fisant ressortir l'à-propos du projet de M. Cameron au sujet des Billets Promissoires, en ce que la loi en existence sur cette matière oblige les créanciers ou porteurs de tels billets de les *protester* la veille des *fêtes d'obligation* (des catholiques) lorsqu'ils échoent le jour même d'une fête, voit dans l'annullation de cette formalité un acte en faveur de la *liberté religieuse*. Cependant, il y a moins d'inconvénients à craindre pour les *protestants*, bien avertis qu'ils sont par une loi expresse, de remplir de cette manière la formalité du protêt, qu'il y en aurait évidemment pour les *catholiques* à perdre leur créance en s'abstenant de cette démarche aux jours que la religion qu'ils observent le défend ; et la *liberté religieuse*, à ce compte, n'est pas violée. Une loi qui mettrait ceux-là à l'aise en opprimant ceux-ci, serait un triste échantillon de cette liberté à laquelle chacun a un droit *égal*.

M. Cameron (député pour Cornwall) a annoncé un projet de loi pour amender les lois existantes sur la diffamation et le libelle. L'un des objets que veut atteindre M. Cameron est la faculté à ceux qui seront poursuivis pour cause de libelle, d'alléguer et de prouver la *vérité* des faits dont la divulgation aura motivé ces poursuites. Y a-t-il des cas où la diffamation soit nécessaire aux discussions des journalistes ? Y a-t-il des questions qui embrassent à la fois le caractère privé d'un citoyen et la vérité des propositions qu'il avance ? L'examen du projet de M. Cameron décidera de ces points importants. On se rappelle que le *bill* de M. Gugy présentait les moyens de restreindre la liberté des écrivains politiques ; celui de M. Cameron tend à l'augmenter au contraire.

Il y a des journaux qui persistent à soutenir que la question des Réserves du Clergé eut dû être une mesure *ministérielle*. Les ministres savent sans doute à quoi s'en tenir sur cela. Est-il de l'intérêt de la Province qu'au lieu de M. Price, ce soit au ministère à proposer une mesure à cet égard ? C'est-ce qu'on ne dit pas, ce que n'ont pas dit à M. Baldwin les censeurs qui l'ont entendu s'expliquer à ce sujet devant la chambre. Mais ceux qui se plaisent à accuser les ministres, sans honneur pour eux-mêmes et sans utilité pour le peuple,—nous pourrions dire aussi sans trop savoir pourquoi—, n'ont pas compris toute l'importance de la question qui va être agitée.

Nous disions dans le dernier Bulletin que Sir Allan Mc Nab a donné avis en Chambre (le 17) qu'il demanderait la permission d'introduire un projet de loi amendant la loi des indemnités pour pertes essuyées dans le Bas-Canada durant les troubles de 37 et 38. Ce projet de M. McNab a produit sensation. Nous ne pouvons, dit à ce sujet le Globe, nous " ne pouvons penser sans inquiétude à cette " motion de Sir A. McNab ; si ce n'est là " que le prélude d'une tentative de provoca- " tion aux scènes de la dernière session : le " monsieur eut mieux fait de réfléchir sérieu- " sement à la chose qu'il a faite." Le correspondant du *Canadien* s'exprime dans le même sens : L'intention est ici évidente, dit-" il, c'est de créer de l'agitation, de soulever " les mauvaises passions : il faut être profon- " dément corrompu, pour avoir l'audace d'at- " tacher son nom à pareille proposition, ou " stupidement méchant pour s'imaginer que " la perspective de nouveaux troubles puisse " engager un seul membre à voter autrement " qu'il ne l'a fait."

C'est au même correspondant qu'est due la réception dans nos endroits de la nouvelle du *passage de M. Gugy du côté ministériel*, fait survenu durant la discussion soulevée par la présentation de la requête de M Prince en faveur de l'indépendance du Canada.

Une dépêche télégraphique transmise de Toronto au *Herald* a communiqué la nouvelle d'une demande que le gouvernement à l'intention de faire à la Législature d'une somme de vingt-cinq mille louis qui serait employée au creusage du Lac St. Pierre. Cette entreprise a été le sujet de nombreuses controverses qu'il serait désirable de voir se terminer par une amélioration réelle de la voie de navigation à cet endroit de notre fleuve.

L'espace nous manque pour quelques observations dont nous voudrions accompagner la mention de l'intéressant mémoire de M. Taché représentant du comté de Rimouski, touchant les moyens d'établir une communication facile et rapide entre le Canada et le New-Brunswick, du fleuve St. Laurent à la rivière St. Jean. Dans une autre partie de nos colonnes, on trouvera l'aperçu abrégé du projet suggéré par M. Taché.

Album Littéraire et Musical de la Minerve (livraison d'Avril), publié par Ludger Duvernay, N° 15, Rue St. Vincent, Montréal.

C'est d'une nouvelle Livraison de l'*Album de la Minerve* que nous allons vous entretenir ; c'est parler d'un charmant recueil de feuilletons, légendes, épisodes, etc.—Comme ses devancières, cette livraison débute par un chapître de *l'Histoire populaire de Napoléon* par Marco de St. Hilaire, chapitre aussi intéressant que varié.—Les *Scènes de la Vie Mexicaine*, qui suivent, promettent beaucoup, mais malheureusement l'intérêt n'y peut être soutenu ; du moins c'est ce que nous craignons, en les voyant données au lecteur par bribes et par morceaux. L'entrepreneur propriétaire de l'*Album* ferait bien, s'il nous en croit, de couper ces *Scènes* en un moindre nombre de parties ; il leur conserverait ainsi un attrait qu'elles ne pourront avoir s'il nous en marchande tant les morceaux.

Quant aux *Images de la tapisserie*, c'est une Nouvelle légère et gracieuse, qui se range bien à côté du *Moineau communiste*, que nous recommandons à la méditation des novateurs de nos jours ; ils y apprendront quel est le traitement réservé aux prétendus philanthropes qui se cachent sous le nom de *communistes*, mais chez qui les instincts et les actes dénotent des amateurs du pillage organisé.

Le chapitre sur *La jeunesse de M. de Talleyrand* méritait d'être consigné dans l'*Album* ; il donne une juste idée des premiers ans du futur Prince de Bénévent. A ce propos, nous ajouterons que des biographies d'hommes célèbres devraient se rencontrer plus souvent sur les pages de l'*Album de la Minerve* ; c'est un genre de lecture qui plait toujours, parceque les lecteurs ont toujours une certaine curiosité à connaître les détails intimes de la vie des célébrités de toutes espèces, lors même que ces célébrités ont noms Proudhon ou Caussidière, sans compter de plus que ce sont des sujets de lectures fort instructifs et souvent moraux, quand ils ont pour auteurs des hommes à qui cette dernière qualité ne répugne pas.

Les Modistes à Paris, La Vanhove, et un *Voyage dans l'Inde* sont bons chacun dans leur genre ; ce sont des morceaux pour ceux qui n'aiment pas les longs discours, mais pour qui la brièveté est la plus grande perfection, et à qui nous conseillons de n'être jamais peintres. Car les *Tribulations* si vraies du peintre de l'*Album* auraient pour résultat certain de leur faire perdre cent fois par jour, le peu de patience qui leur reste. Pour s'en convaincre, qu'ils lisent quelles ont été et quelles sont encore malheureusement ces *Tribulations* de l'artiste ; après cela, ils aimeront mieux sans doute se faire *trapeurs* de rats, comme dit certaine enseigne, que de peindre des portraits.

Le *Marché aux femmes en Russie* est une peinture de mœurs fort originales ; qu'en diraient nos Canadiennes ? Quant à *Mon Ami Robert*, tout ce que nous en pouvons dire, c'est que c'est un feuilleton de fantaisie, dont la lecture fait voir que la vertu est toujours récompensée, et qu'un acte bon en fait pardonner bien des mauvais, lorsque, bien entendu, le mauvais a précédé le bon. Ce n'est pas à dire que l'on doive mal agir pendant de longues années, sous le prétexte qu'on fera bien plus tard ; mais cela veut dire que le méchant ne doit jamais perdre espérance.

M. Chs. Lévesque, dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier la verve poétique, a orné la livraison dont nous parlons d'une jolie pièce en vers intitulée *Le Rossignol*. Quoique nous ne prétendions pas être un grand expert en poésie, nous pouvons du moins reconnaître qu'il y a beaucoup de douceur et de nature, dans ces vers ; peut-être ne sont-ils pas assez nourris de pensées, mais qui est devenu maître-passé dès son début ? Notre dernier mot à M. Lévesque, est donc courage et persévérance.

Il n'en peut être de même pour M. *Eugène Lacombe* ou pour celui qui signe ainsi dans l'*Album* pour Avril. Car, à moins qu'il ne lui soit arrivé ce qui advint à certains mathématiciens, qui firent certaine grande découverte dans le même temps, quoiqu'ils fussent éloignés l'un de l'autre de plusieurs centaines de lieues, nous devons à son occasion laisser tomber le mot de *plagiat* ; en voici la raison. M. Eugène C. Lacombe intitule une pièce de vers " Le songe de Philomène," qu'il prétend être traduit de l'Anglais, et il signe de son nom précité en datant de Montréal 15 avril 1850. Or, en feuilletant certain volume que nous avons par devers nous, nous y lisons que vers l'an 1772 naquit à Toulouse un nommé Louis-Pierre-Marie-François Baour-Lormian, qui plus tard devint poëte, et fit entre autres choses une pièce de poésie sur *La première abbaye*, dans laquelle poésie se trouve de suite et mot à mot celle que M. Eugène C. Lacombe signe comme étant son œuvre propre. Que penser d'un pareil procédé ? Et pourtant ce n'est pas encore tout. Ce même M. Eugène C. Lacombe a déjà fait publier dans ce même *Album* au mois de mars, d'autres vers " A la mémoire de Caroline," lesquels vers il a signé de son nom, quoique ce nom ait été remplacé dans l'*Album* par un simple B. Or, ces vers n'étaient pas plus la propriété de M. E. C. Lacombe que *le songe de Philomène*. Et en effet, en feuilletant les poésies de Constant Berrier, on trouve un morceau intitulé *Ma sœur* qui est en entier la production que M. Lacombe a baptisée de " A la mémoire de Caroline." Nous signalons ce genre d'industrie à M. le Propriétaire de l'*Album* pour qu'il y mette ordre. Nous supposons que dorénavant M. Eugène C. Lacombe aura besoin de prouver la paternité de ses écrits avant de trouver place dans le recueil en question.

Et pour en finir, ajoutons que le rébus aura beau nous dire cent fois que *le temps cimente la fortune*, nous croirons toujours que c'est une règle applicable seulement au petit nombre ; mais pour la chansonnette *Teresa*, quiconque aime le sentimental devra au moins en faire l'essai sur son piano.

(*Communiqué.*)

Un ami de M. l'Abbé de Charbonnel nous communique la pièce suivante, dont nous avons l'original anglais sous les yeux. On verra par cette pièce authentique, que le nouvel Evêque de Toronto n'est pas si étranger au clergé de ce Diocèse que plusieurs pourraient le croire. Nous sommes heureux d'enrégistrer dans notre feuille ce témoignage si honorable de l'estime de tout un clergé qui voit maintenant à sa tête, comme premier pasteur, l'humble prêtre qui en 1845 lui avait donné les exercices de la retraite avec tant de succès. Nous savons de plus, d'une manière certaine, que dans ce même temps, Mgr. Power, étant réduit à la dernière extrémité par une violente fièvre cérébrale, tout le clergé réuni alors en retraite, se disposait à signer une requête à Sa Grâce M. l'Archevêque de Québec, pour le supplier de présenter au St. Siége, l'éloquent prédicateur de la retraite, M. l'Abbé de Charbonnel, comme successeur de leur Evêque mourant. Ainsi le choix que le St. Père vient de faire pour remplir le Siége vacant de Toronto comblera les vœux de tout le clergé. A la suite de la retraite pastorale dont nous venons de parler, le clergé avant de se séparer, adressa les remerciments suivants au prédicateur.

REVEREND ET TRÈS CHER MONSIEUR,

Nous, soussignés, pénétrés d'un vif sentiment de gratitude pour vos pieux efforts en notre faveur pendant la retraite, vous prions d'accepter nos remerciments les plus sincères ; puissiez-vous recevoir dans le ciel la brillante récompense qui attend ceux qui, comme vous,

---

tachait ses yeux hagards sur les moindres accidents du terrain qu'il foulait avec une précaution insensée.

La bête féroce devait avoir, pendant quelque temps, suivi les fugitifs, quoique d'assez loin et à une distance toujours égale. Plus bas, les pieds humains s'étaient allongés, la griffe terrible aussi ! L'ennemi avait sans doute été aperçu, et l'on courait pour lui échapper !....

Au détour d'une roche, au sommet de laquelle des pins séculaires confondaient leurs rameaux, on ramassa la bourse de Ludolphe et le bonnet de fourrure du petit Ivan. Tout près de là, une large raie de sang teignait le sentier ; la terre était foulée et creusée comme si une lutte s'était engagée en cet endroit.

Quelques pas encore, et le même désordre de mauvais augure se faisait remarquer le long des broussailles, les mêmes taches rouges coloraient l'agathe des cailloux... Ce spectacle épouvantait involontairement tous ces hommes aguerris ; l'intérêt qu'ils portaient au fils du boyard Alexis leur rendait presque insupportable l'incertitude horrible à laquelle ils se trouvaient tous réduits. Gollovin, épuisé par ses terreurs toujours croissantes, finit par s'affaisser sur lui-même, incapable de faire un pas de plus en avant. Pendant que ses serviteurs désolés lui prodiguaient les secours que son état de prostration réclamait, une exclamation de surprise et de douleur rappela autour de lui les Russes, que Pierre avait précédés.

On trouva le czar immobile devant une masse informe et sanglante qui gisait à ses pieds. C'était Ludolphe, froid, inanimé, tenant encore comme preuve de son courage et de son dévoument--dans une dernière contraction nerveuse de ses mains souillées de boue et excoriées, la tête énorme d'un loup qu'il avait étranglé avant de succomber.

La douleur du czar, en cette circonstance, fut plus expansive qu'on n'eut dû s'y attendre : quelques larmes de pitié se firent jour à travers la pâleur et l'altération de ses traits. Il releva lui-même le jeune homme, qui poussait encore de faibles gémissements. Rassuré par ces plaintes, qui prouvaient du moins qu'il n'était pas encore ravi à son amitié généreuse, Pierre lava et banda ses paies, qui heureusement n'étaient ni profondes, ni dangereuses.

Ludolphe ouvrit enfin les yeux, et désignant aussitôt du doigt une sorte de caverne naturelle creusée dans le rocher au pied duquel il était étendu :—L'enfant que l'on m'a confié, murmura-t-il avec peine, est caché là !

Un hurra général, que répétèrent tous les échos de la plaine et des bois, accueillit joyeusement cette bonne nouvelle, et Gollovin, ivre de bonheur, ne tarda pas à presser sur son sein ce fils, unique objet de ses plus chères affections, qu'un instant il avait cru ravi pour toujours à sa tendresse !

Lorsque la petite caravane eut regagné l'humble asile du louvetier, Bakhuysen demanda au boyard Alexis, qui ne cessait de l'accabler des marques les plus vives de reconnaissance et d'amitié, pourquoi tant de monde se trouvait à pareille heure, réuni devant sa cabane.—C'est, répondit Gollovin, que notre maître a voulu quitter ces contrées comme il y était venu, dans le plus strict incognito. Il redoute beaucoup les harangues de vos bourgmestres, et n'a rien tant à cœur que de se soustraire aux honneurs qu'on ne manquerait pas de lui rendre s'il était reconnu.—Ah-ça, reprit Ludolphe en concentrant au foyer de son intelligence tout ce qu'il possédait de bon sens et d'attention, de qui me parlez vous, s'il vous plait ?—Du czar Pierre-le-Grand empereur de Russie...—Ce voyageur égaré, dit Pierre lui-même en s'approchant de l'artiste, ce visiteur importun, à qui vous avez si bienveillamment accordé l'hospitalité. —Et que j'ai osé prendre pour un fou ! balbutia Ludolphe confondu.—Qu'en pensez-vous à présent ? fit le czar en souriant.--Je pense, sire, que l'on ne s'est pas trompé en vous prédisant que vous seriez un grand roi.—Et moi, reprit Pierre, me suis-je trompé en vous prédisant que vous seriez le premier peintre d'un souverain ? Tenez en voici le brevet, je vous attache à ma cour.

Et après ces paroles, le czar sortit en jetant un regard d'adieu à la chaumière du louvetier.

Bientôt la colline fut déserte. On marcha quelques temps dans la plaine jusqu'à la grand'route, où, à un endroit convenu d'avance, stationnaient de nombreuses voitures.

Trois hommes se dirigèrent des premiers vers le carrosse principal. Un officier de la suite du czar, apercevant un jeune homme inconnu qui se préparait à y monter, le pris brusquement par le bras, en lui demandant d'une voix pleine de colère s'il savait ce qu'il faisait et qui il était ?—Je suis le peintre Ludolphe Bakhuysen ! dit avec orgueil le pauvre artiste.—C'est le sauveur de mon enfant ! ajouta Gollovin.—C'est l'ami de l'empereur ? reprit Pierre-le-Grand.

Et de fougueuses cavales de l'Ukraine les emportèrent avec la rapidité d'une flèche vers ces régions lointaines qu'allait illuminer le génie de Bakhuysen.

Adoration perpétuelle.

Nous sommes heureux d'apprendre les étonnants progrès, que fait partout l'*Adoration Perpétuelle*, qui est, comme tout le monde le sait, une *pieuse association* instituée, ou plutôt ravivée ici par un zélé prêtre de St. Sulpice, pour procurer à Notre Seigneur, réellement présent dans le Tabernacle de chaque paroisse et communauté, de fervents *adorateurs* depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Nous aimerions à donner aujourd'hui la belle et longue liste de toutes les sections, déjà faites en ville et à la campagne, avec leurs noms emblématiques. Mais nous attendons qu'elle soit plus complète. Nous espérons qu'elle le sera un des jours de l'Octave de la Fête-Dieu qui nous arrive ; et on nous pris d'inviter pour cela MM. les curés de transmettre au plutôt à M. Roupe, directeur de la ville, le nombre de leurs sections, pour qu'elles soient incorporées à l'Association. Mère qui en les admettant dans son sein, leur donnera le nom propre sous lequel chacune sera connue dans tout le diocèse.

En attendant, nos lecteurs liront avec plaisir ci-après deux pièces, vraiment monumentale, sur l'*Adoration Perpétuelle*. Il s'y verront ce que pensaient nos pères du devoir imposé à chaque âme reconnaissante d'adorer et de faire adorer sans cesse J. C. présent au Très-Saint-Sacrement. Ils y admireront la simple mais touchante industrie de la foi, pour se faire représenter à la cour du roi des rois. Ils aimeront qu'on leur dise que la lampe, allumée le 11 novembre ne 1781, devant le Maître-Autel de l'église de Ste. Anne de Varennes, ne s'est jamais éteinte depuis, parce que la piété des fidèles a été comme une fontaine d'huile, qui a toujours coulé, pour l'entretenir belle et brillante, devant l'aimable Tabernacle du Dieu Vivant. Deux ans après, jour pour jour, elle éclairait le dernier souffle du vénérable pasteur qui avait été à la tête de ces mouvements religieux. Elle aura aussi sans doute éclairé ses premiers pas dans la route inconnue de l'autre monde. Car les œuvres de lumière précèdent, accompagnent et suivent le juste, quand il quitte l'exil pour la patrie.

Nous ne surprendrons personne en disant qu'à la lecture du Mandement de Mgr. l'évêque de Montréal, qui recommande au diocèse cette dévotion, si naturelle au cœur catholique, les enfans de tels pères se sont trouvés tous préparés à faire partie d'une si belle *Association*. En s'y aggrégeant avec ardeur et en grand nombre, ils ont voulu être eux-mê-